

# CDAS DE LA SARTHE

## Séance du 22 mars 2013

### VOEU

Quinze suppressions d'emploi dans les délégations des services sociaux ont été annoncées sans concertation avec les organisations syndicales.

Ces suppressions d'emplois interviennent alors même que de nouvelles tâches via Chorus doivent être prises en charge.

Tous les acteurs de l'action sociale sont aujourd'hui en souffrance du fait de la réorganisation et des suppressions d'emplois qui les déstabilisent et les isolent pour nombre d'entre eux.

A la fin de cette année, 27 délégations se retrouveront avec un seul délégué pour gérer l'action sociale départementale.

Grâce, notamment, aux luttes de 1989, il existe actuellement un réseau départemental de proximité très apprécié qui a fait la preuve de son efficacité.

L'action sociale, avec tous les personnels de délégation, a pour mission d'informer, d'aider, d'accompagner, d'améliorer les conditions de vie au et hors du travail, des agents actifs, retraités et de leurs familles.

Les délégations doivent donc bénéficier de tous les moyens, humains et financiers nécessaires à leurs actions.

Si les premières informations sur le projet de loi de Finances pour 2014 se confirment, elles font craindre une diminution importante des budgets ministériels.

De ce fait, de lourdes menaces continuent à peser sur le fonctionnement du réseau et sur les prestations d'action sociale.

Le CDAS de la Sarthe demande l'abandon de ces suppressions d'emplois et le maintien des moyens humains et financiers pour mener à bien sa mission d'aide aux agents et à leurs familles en ces temps difficiles à tous égards.